



FORMULAIRE DE QUESTIONS FAIT PAR LA RH

Par **SK**, le **18/11/2020** à **10:49**

Bonjour, je me permets de vous écrire, pour avoir une informations je suis conseillère de vente et je voudrais avoir une information sur un recueil informations fait par la RH de mon entreprise à la suite d'un redressement judiciaire : des questions tels que

Avez-vous une reconnaissance handicap ? Quelle est la situation de votre conjoint ? Nombre d'enfants à charges ? Garde alternée ? Enfants porteurs de handicap ? Possédez-vous une carte d'invalidité ? Affection longue durée ? etc

J'aimerais donc savoir si ce genre de formulaire à remplir obligatoirement est normal ou pas ?

Cordialement

Par **morobar**, le **18/11/2020** à **11:13**

Bonjour,

C'est normal, dans le cadre d'une procédure de licenciement à venir, pour déterminer les priorités, les salariés les plus fragiles et ceux qui le cas échéant auraient de grandes difficultés aussi bien à court terme, que pour retrouver un emploi.